



Communiqué de Presse

Lyon, le 22 juin 2020

Retour de la tarification des bornes électriques de CNR sur l'intégralité de son corridor au 1^{er} juillet

Offerte lors de la pandémie du coronavirus, en solidarité avec les travailleurs utilisant leur véhicule, la recharge électrique du corridor CNR redeviendra payante au 1^{er} juillet.

Par ailleurs, à compter du 1^{er} septembre, CNR, avec son opérateur Freshmile, fera évoluer la tarification sur son réseau de bornes de recharge rapide situées tout le long du Rhône. A compter de cette date, les utilisateurs devront s'affranchir d'une part fixe par recharge et d'une part variable qui sera facturée en fonction de l'énergie délivrée.

Mise en place le 24 mars dernier, pendant toute la durée du confinement afin d'apporter une aide précieuse à celles et ceux qui ont été obligés d'utiliser leur véhicule pour aller travailler, la gratuité de la recharge électrique du corridor CNR va prendre fin à la fin du mois.

« Être aux côtés de celles et ceux qui ont continué à se déplacer pendant le confinement a été un acte solidaire mais logique pour CNR. Il a été important pour l'entreprise d'accompagner les territoires pendant cette période de pandémie, au-delà de ses Missions d'Intérêt Général », confie Frédéric Storck, Directeur de la Transition Énergétique et de l'Innovation chez CNR.

Une nouvelle tarification pour septembre

Depuis l'ouverture au public du corridor en 2013, CNR a maintenu une tarification forfaitaire par tranches de 45 minutes. L'évolution technologique actuelle des véhicules électriques, notamment l'augmentation de la capacité de leurs batteries et de la vitesse de recharge, nécessitent une adaptation des opérateurs de recharge. Dans ce contexte, CNR modifie son offre et adapte son service pour conserver un tarif attractif pour tous.

Sur ses 54 bornes, réparties en 27 stations tout le long du Rhône, CNR et Freshmile vont dorénavant appliquer la tarification suivante :

- **Une part fixe** : 1 € pour chaque transaction effectuée
- **Une part variable** : 0,45 € / kWh délivré

Sur la borne haute puissance de 350 kW, qui sera prochainement mise en service au Port de Lyon sur le Quai des Énergies, la part fixe sera de 5 € par transaction. La part variable sera identique à celle des bornes de 50 kW.

Contacts presse CNR :

Quentin PECHOUX – 04 26 23 17 87 – q.pechoux@cnr.tm.fr

Béatrice AILLOUD – 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 – b.ailloud@cnr.tm.fr



Cette nouvelle tarification permet d'adapter la facturation en proportion de l'énergie qui est réellement rechargée. Les petits véhicules, qui rechargent moins vite, ne seront ainsi pas pénalisés.

Ce tarif reste identique* quel que soit le moyen de paiement (Serveur Vocal Interactif, Freshmile ou autre opérateur via GIREVE) et accessible sans abonnement ni enregistrement préalable (SVI ou paiement direct sur freshmile.com).

Le corridor électrique CNR digest :

- 27 stations de recharge rapide, équipées pour la plupart de 2 bornes : Neydens, Bellegarde, Seyssel, Belley, Aix-Les-Bains, Porcieu-Amblagnieu, Plaine de l'Ain, Ecully, Rillieux la Pape, Port de Lyon (1 borne), Lyon Confluence (3 bornes), Givors, Saint-Romain en Gal, Saint-Pierre-de-Bœuf, Laveyron, Tournon-Sur-Rhône, Bourg-lès-Valence, Soyons, Le Pouzin, Montélimar, Bollène, Pont-Saint-Esprit, Piolenc, Villeneuve-lès-Avignon, Tarascon, Arles, Port-Saint-Louis-du-Rhône.
- **9 387 recharges réalisées en 2019**
- Recharge à 80 % en moins de 30 minutes
- Bornes fournies par MAEC (groupe CAHORS)
- Parcours client de la borne fourni en français, anglais, allemand et italien
- Moyens d'accès à la recharge : application mobile ou carte prépayée Freshmile Charge disponible sur mon.freshmile.com, carte bancaire par serveur vocal interactif, ou encore en utilisant la carte de recharge ou l'application de votre opérateur de mobilité habituel.

* Les clients d'autres opérateurs seront soumis à la tarification opérée par ces derniers.

A propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

CNR produit chaque année près de 15 TWh issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité. En tant qu'entreprise laboratoire des énergies du futur, CNR innove pour favoriser un mix énergétique français plus diversifié et décentralisé.

CNR compte atteindre en France et en Europe une puissance installée d'au moins 4 000 MW d'ici à 2020 dans les 3 énergies pour s'inscrire pleinement dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le capital de CNR est majoritairement public : la Caisse des Dépôts ainsi que les collectivités locales détiennent plus de 50 % des actions ; ENGIE, actionnaire de référence, 49,97 %.

Chiffres clés :

- Chiffre d'affaires brut 2018 : 1 380 M€
- Effectif : 1 363 collaborateurs
- Puissance électrique installée "zéro émission" : 3 890 MW
- Production moyenne annuelle : 15 TWh (soit la consommation électrique annuelle de près de 6 millions d'habitants)

Ensemble du parc de production au 1^{er} janvier 2020 : 47 centrales hydroélectriques sur le Rhône et hors Rhône, 52 parcs éoliens, 31 centrales photovoltaïques.

Contacts presse CNR :

Quentin PECHOUX – 04 26 23 17 87 – q.pechoux@cnr.tm.fr

Béatrice AILLOUD – 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 – b.ailloud@cnr.tm.fr